

AngelEye®

Détecteur de monoxyde de carbone

Mode d'emploi

CO-AE-9B-FR

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|---|--|----|
| Introduction | 3 | Caractéristiques de fonctionnement et test | 10 |
| Caractéristiques | 3 | Comprendre les indications du produit | 12 |
| Le monoxyde de carbone et ses effets sur vous et votre famille | 3 | L'entretien de votre détecteur | 13 |
| Où installer votre détecteur | 6 | Que faire quand l'alarme se déclenche | 13 |
| Comment installer votre détecteur | 8 | Information technique | 14 |
| Installation et remplacement des piles | 8 | Mise au rebut | 15 |
| | | Garantie | 15 |

Remarque : Ce mode d'emploi est également disponible en texte grand format et en d'autres formats. Voir www.angeleye.fr pour de plus amples informations.

INTRODUCTION

Félicitations ! En achetant ce produit novateur, vous avez pris une sage décision pour votre sécurité. Le détecteur de monoxyde de carbone (gaz dangereux) AngelEye CO-AE-9B-FR fait partie d'une nouvelle génération de produits de sécurité domestique de chez Sprue Safety Products Limited. Ces derniers allient un concept innovant à une technologie de pointe pour offrir à votre intérieur une sécurité à la fois efficace et satisfaisante sur le plan esthétique. Sprue Safety Products Ltd fabrique les détecteurs de monoxyde de carbone les plus perfectionnés du marché mondial.

La gamme de produits AngelEye est régulièrement améliorée et élargie. Merci de visiter le site : www.angeleye.fr pour découvrir nos toutes dernières offres dans cette gamme de produits.

CARACTÉRISTIQUES

- Un capteur électrochimique perfectionné conçu pour mesurer précisément les faibles niveaux de monoxyde de carbone (CO) et équipé d'une alarme précoce en cas de présence de niveaux toxiques de CO dans votre logement.
- Détecte en permanence le monoxyde de carbone.
- Résiste aux alarmes intempestives provoquées par des polluants domestiques communs.

- Émet une alarme sonore puissante de 85 dB (à 1 m) pour vous prévenir en cas d'urgence.
- Bouton Test.
- Auto-test régulier pour s'assurer que le détecteur fonctionne correctement.
- Équipé d'un indicateur de fin de vie, pour vous indiquer lorsque l'appareil doit être remplacé.
- Simple à installer.
- Certifié selon la norme européenne relative aux détecteurs de monoxyde de carbone EN 50291-1 : 2010 + A1 : 2012.
- Certifié NF DAACO : l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante.
- Garantie de 7 ans.

LE MONOXYDE DE CARBONE ET SES EFFETS SUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Le monoxyde de carbone est un gaz nocif qui tue chaque année des milliers de personnes et en intoxique encore plus. Il est souvent qualifié de tueur silencieux car il n'a ni odeur ni goût, et il est invisible. Comme l'oxygène, le CO pénètre le corps par les poumons au cours d'une respiration normale. Il fait concurrence à l'oxygène et prend sa place dans les globules rouges, réduisant ainsi le taux d'oxygène arrivant au cœur, au cerveau et aux autres organes vitaux. À forte dose, le CO peut tuer en quelques minutes.

De nombreux cas d'intoxication au monoxyde de carbone révèlent que tandis que les victimes ont conscience qu'elles ne se sentent pas bien, elles sont désorientées et incapables de se sauver par elles-mêmes en quittant le lieu de l'intoxication ou en appelant les secours. L'exposition pendant le sommeil est particulièrement dangereuse puisque la victime demeure endormie dans la plupart des cas.

Symptômes d'une intoxication au CO

Les symptômes suivants peuvent être liés à une intoxication au CO. Tous les membres d'un foyer doivent en avoir connaissance :

- Exposition légère : léger mal de tête, nausées, vomissements, fatigue (souvent décrits comme les symptômes d'un état grippal)
- Exposition moyenne : violents maux de tête intermittents, somnolence, confusion, rythme cardiaque accéléré
- Forte exposition : Perte de connaissance, convulsions, insuffisance cardiopulmonaire, décès

Votre détecteur de CO AngelEye surveille le niveau de CO en parties par million (ppm) dans l'air ambiant à proximité du détecteur.

35 ppm : La concentration maximale admissible pour une exposition continue pour des adultes en bonne santé sur une période de 8 heures, comme conseillé par

l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail.

200 ppm : Léger mal de tête, fatigue, étourdissements, nausées au bout de 2 à 3 heures.

400 ppm : Maux de tête frontaux dans les 1 à 2 heures, danger de mort après 3 heures.

800 ppm : Étourdissements, nausées et convulsions dans les 45 minutes. Perte de connaissance dans les 2 heures. Décès dans les 2 à 3 heures.

En cas de suspicion d'intoxication au CO pour vous ou votre famille, ouvrez les portes et les fenêtres de votre logement pour l'aérer et éteignez vos appareils avant de quitter l'habitation. Dans ce cas, les autorités doivent être prévenues afin de déterminer l'origine du monoxyde de carbone avant de réinvestir les lieux. Toute personne souffrant des symptômes d'une intoxication au CO doit être soumise à une surveillance médicale (mal de tête, nausée, cf. plus haut dans ce chapitre).

Sources habituelles de CO

- Chaudières à gaz et au fuel
- Cheminées encombrées
- Groupe électrogène
- Foyers au gaz, à bois, à charbon ou à coke
- Cuisinières à pétrole ou à combustible solide

- Fumée de cigarette
- Appareils à gaz
- Chauffages au gaz ou à pétrole
- Tout appareil utilisant un combustible fossile
- Barbecues

AVERTISSEMENT : ce détecteur de monoxyde de carbone AngelEye n'est ni un détecteur de gaz combustible, ni un détecteur de fumée. Veuillez installer les détecteurs appropriés pour détecter les gaz combustibles ou la fumée.

Ce détecteur de CO ne doit pas se substituer à une installation, un usage ou un entretien approprié d'appareils à combustion (y compris des systèmes d'aération et d'évacuation appropriés), ou encore au ramonage des cheminées.

AVERTISSEMENT : les paramètres de vos appareils à combustible peuvent changer à tout moment. Par exemple, le conduit ou la cheminée peut tout d'un coup se boucher ou s'abîmer. Les appareils peuvent arrêter de fonctionner correctement ou l'environnement peut être modifié provoquant l'apparition de monoxyde de carbone. En conséquence et aussi pour d'autres raisons, n'utilisez pas ce détecteur de monoxyde de carbone de façon irrégulière ou en tant que détecteur portable pour détecter une source de pollution de produits combustibles provenant d'appareils à combustion ou de cheminées.

Ne pas :

- IGNORER LES AVERTISSEMENTS DE VOTRE DÉTECTEUR DE CO !
- Brûler du charbon à l'intérieur de votre domicile.
- Installer, modifier ou réparer les appareils à combustible sans connaissance, compétence ou expertise appropriée.
- Utiliser une cuisinière à gaz pour chauffer une pièce.
- Faire fonctionner des appareils à gaz ne disposant pas de ventilation, au moyen de gaz ou de pétrole dans des pièces fermées.
- Faire fonctionner des moteurs à pétrole à l'intérieur ou dans des espaces confinés.
- Ignorer un dispositif de sécurité quand il éteint un appareil.

Toujours :

- Acheter des appareils approuvés par un laboratoire de test reconnu.
- Installer les appareils conformément aux consignes du fabricant.
- Faire installer les appareils par des professionnels (pour les appareils à gaz, les techniciens doivent être agréés).
- Faire vérifier vos appareils régulièrement par un technicien d'entretien qualifié.

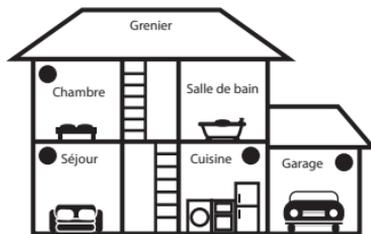
- Faire nettoyer vos cheminées et vos conduits tous les ans par un professionnel.
- Procéder à des vérifications visuelles régulières de tous les appareils à combustible.
- Ne jamais faire de barbecue à l'intérieur ou dans un garage attenant.
- Ouvrir les fenêtres quand un foyer ou une cuisinière à pétrole ou à combustible solide est en cours d'utilisation.
- Installer dans votre domicile uniquement des détecteurs de CO conformes à la norme EN 50291-1 : 2010 + A1 : 2012.
- Avoir connaissance des symptômes d'une intoxication au CO.

Formez vous ainsi que votre famille aux origines et symptômes de l'intoxication au CO et à l'utilisation de votre détecteur de monoxyde de carbone.

OÙ INSTALLER VOTRE DÉTECTEUR

AVERTISSEMENT : ce détecteur indiquera uniquement la présence de gaz de monoxyde de carbone au niveau du capteur. Le monoxyde de carbone peut être présent en d'autres endroits.

DANS QUELLE PIÈCE DOIT ÊTRE INSTALLÉ LE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ?



● Détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone

Dans l'idéal, un appareil doit être posé dans chaque pièce comportant un appareil à combustible. Des appareils supplémentaires peuvent être installés pour s'assurer que les occupants des autres pièces seront correctement alertés. Ces appareils doivent être placés dans :

- Des pièces éloignées dans lesquelles l'(les) occupant(s) passe(nt) la plupart du temps, éveillé(s), et à partir desquelles il(s) peut(peuvent) ne pas entendre une alarme émise dans une autre partie du logement et
- Chaque chambre à coucher

Si un appareil à combustible est cependant placé dans plus d'une pièce et que le nombre d'appareils est limité, les points suivants doivent être pris en compte pour déterminer le meilleur emplacement pour installer l'appareil :

- Placer l'appareil dans une pièce comportant un appareil non raccordé ou à conduit ouvert, et
- Installer l'appareil dans une pièce où l'(les) occupant(s) passe(nt) la plupart du temps.
- Si l'endroit est un studio (une pièce unique servant à la fois de chambre et de salon) alors l'appareil doit être placé aussi loin que possible des appareils de cuisine mais à proximité du lit où dort la personne.
- Si l'appareil est dans une pièce peu fréquentée (par exemple dans une buanderie), il doit être placé juste à l'extérieur de la pièce pour que l'alarme soit facilement audible.

DANS LA PIÈCE, OÙ DOIS-JE INSTALLER LE DÉTECTEUR ?

Pour un détecteur installé dans la même pièce qu'un appareil à combustible :

- a)** Ce qui suit s'applique à la fois pour les détecteurs installés au mur ou au plafond :
- L'appareil doit être placé entre 1 m et 3 m, selon l'horizontale, de la source possible
 - Si la pièce dispose d'une cloison, l'appareil doit être placé du même côté que la source potentielle
 - Les détecteurs de monoxyde de carbone installés dans des pièces à plafond incliné doivent être placés du côté de la pièce au plafond le plus haut

b) Ce qui suit doit être respecté en plus des consignes précédentes, si le détecteur est installé au mur :

- il doit être placé à proximité du plafond ;
- il doit être installé plus haut que la hauteur de la porte ou de la fenêtre ;
- il doit être à au moins 15 cm du plafond.

Si le détecteur est installé au plafond :

- il doit être installé à au moins 30 cm du mur et de tout obstacle présent au plafond, les éclairages par exemple.

Pour un détecteur installé dans les chambres à coucher et les pièces éloignées d'un appareil à combustible :

- Il doit être relativement proche de l'espace où respirent les occupants

OÙ NE PAS INSTALLER LE DÉTECTEUR ?

Le détecteur ne doit pas être installé :

- Dans un espace confiné (par exemple dans un placard ou derrière un rideau).
- Là où il peut être caché (par un meuble, par exemple).
- Directement au dessus de l'évier.
- À côté d'une porte ou d'une fenêtre.
- À proximité d'une hotte aspirante.
- À proximité d'une aération ou de dispositifs de ventilation similaires.
- Dans une zone où la température peut chuter en dessous de -10°C ou dépasser 40°C.

- Là où de la saleté ou la poussière peut obstruer le capteur.
- Dans un lieu trempé ou humide (dans une salle de bain, par exemple).
- À moins de 1 m de tout autre appareil.
- À 1 m de téléphones portables.

COMMENT INSTALLER VOTRE DÉTECTEUR

REMARQUE : cet appareil doit être posé par une personne compétente capable de l'installer en respectant les consignes.

Tout d'abord, inscrivez la date d'installation sur votre détecteur, à l'emplacement prévu. Nous vous conseillons d'installer votre détecteur au mur.

Pour une installation murale ou au plafond :

Veillez vous assurer de la présence de toutes les vis fournies. Elles ont été spécialement prévues pour être utilisées avec ce produit. Utilisez le gabarit ci-après pour vous aider à positionner les marques des trous. Percez

les trous dans le mur. Insérez-y les chevilles en plastique puis vissez les vis. Assurez-vous que les vis dépassent de 3 mm du mur pour qu'elles puissent s'insérer dans les fentes du détecteur.

Pour une installation sur une étagère :

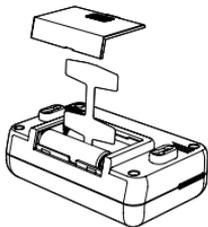
Le socle du détecteur a été conçu pour pouvoir reposer librement sur une étagère.

AVERTISSEMENT : lors d'un positionnement sur une étagère, veuillez respecter les conseils de positionnement indiqués.

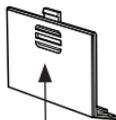
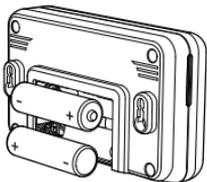
INSTALLATION ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour activer votre détecteur, retirez le couvercle du compartiment à piles et tirez la patte de désactivation hors de l'appareil. Si vous avez besoin de désactiver votre détecteur : réinsérez la patte de désactivation ou retirez les piles.





- a Si le détecteur est déjà installé sur un mur ou au plafond, décrochez-le de ses vis de montage.
- b Enlevez le couvercle du compartiment à piles situé à l'arrière du détecteur.
- c Remplacez les piles par 2 piles alcalines de type 1,5 V AA (voir page 14 pour les piles conseillées), en vous assurant que les piles sont placées dans le bon sens.



Enfoncez la partie striée et faites glisser le couvercle pour ouvrir le compartiment à piles

ATTENTION : Le bon fonctionnement du détecteur est assuré par l'utilisation d'une de ces piles seulement. L'utilisation de piles différentes que celles conseillées par Sprue Safety Products Ltd peut affecter le fonctionnement du détecteur. Remettez le couvercle du compartiment

à piles en place et remettez le détecteur dans sa position initiale.

- d Votre détecteur perfectionné AngelEye a besoin d'un bref « préchauffage » avant d'être entièrement opérationnel.

Si vous avez respecté toutes les étapes ci-dessus, votre appareil commencera à mesurer le taux de CO après approximativement 3 minutes. Une fois le temps de préchauffage de 3 minutes terminé, le voyant lumineux de marche clignote en vert une fois toutes les minutes pour indiquer que l'alarme reçoit l'alimentation des piles et qu'elle est entièrement fonctionnelle (si votre détecteur émet un signal strident ou une alerte dans les 3 minutes du temps de préchauffage, reportez-vous à la page 12).

- e Procédez au test de l'avertisseur, des piles et du circuit en enfonçant et en maintenant pendant 1 seconde le bouton Test. L'avertisseur doit retentir dès que le bouton est enfoncé et le voyant lumineux d'alarme s'allume en rouge pendant un court instant indiquant que l'avertisseur fonctionne et que les piles alimentent l'unité. Ce test de l'avertisseur, des piles et du circuit doit être effectué toutes les semaines.

AVERTISSEMENT : une exposition prolongée de vos oreilles à proximité de l'avertisseur peut affecter votre audition.

Dans des conditions normales de fonctionnement, les piles doivent durer au moins 12 mois.

Le détecteur ne protège pas contre le risque d'intoxication au monoxyde de carbone quand les piles sont déchargées.

AVERTISSEMENT : une exposition prolongée à des températures extrêmes peut réduire la durée de vie des piles.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT ET TEST

Votre détecteur AngelEye dispose de nombreuses fonctions qui le distinguent des autres détecteurs de CO présents sur le marché actuel.

FONCTION DU BOUTON TEST

Ce bouton permet de :

- Tester l'avertisseur, les piles et le circuit.
- Tester le capteur en introduisant une source de CO dans le détecteur (voir le chapitre « Tester le capteur » ci-après).

TESTER L'AVERTISSEUR, LES PILES ET LE CIRCUIT

Testez l'avertisseur, les piles et le circuit en enfonçant et en maintenant le bouton Test pendant 1 seconde afin de confirmer que le détecteur fonctionne correctement. L'avertisseur doit retentir dès que le bouton

est enfoncé et le voyant lumineux d'alarme s'allume en rouge, indiquant que l'avertisseur fonctionne et que les piles alimentent l'unité. Ce test de l'avertisseur, des piles et du circuit doit être effectué toutes les semaines.

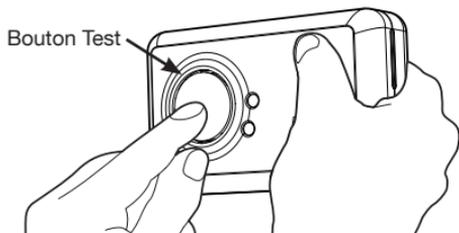
TESTER LE CAPTEUR

ATTENTION : le test du capteur doit uniquement être effectué par un adulte responsable. Ce test doit être mené une fois par an. Des tests trop fréquents réduisent la durée de vie des piles.

REMARQUE : les kits de tests de CO en aérosol peuvent être utilisés afin d'éviter de brûler des bâtons d'encens. Nous vous conseillons cependant d'utiliser les bâtons d'encens car ils sont moins chers et se trouvent aisément. Un niveau mesurable de monoxyde de carbone ne sera pas émis par d'autres sources de fumée, par exemple par une bougie ou une allumette éteinte.

Si vous testez le détecteur pour la première fois depuis son installation, ou après avoir remplacé les piles, assurez-vous que l'alarme a terminé son cycle de préchauffage de 3 minutes et que le voyant lumineux de marche clignote en vert une fois toutes les minutes.

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT D'ESSAYER DE TESTER LE CAPTEUR

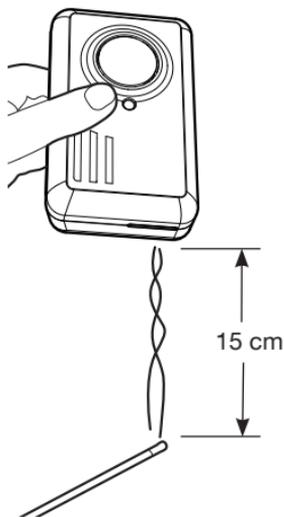


Étape 1 Si le détecteur est monté au mur ou au plafond, décrochez le détecteur des vis de maintien.

Étape 2 Couvrez les orifices de l'avertisseur d'une main. Enfoncez et maintenez le bouton Test à l'aide d'un doigt jusqu'à ce que le voyant lumineux de marche s'allume en vert et que l'avertisseur retentisse une deuxième fois (ceci doit se produire après approximativement 5 secondes). Relâchez le bouton Test. Une fois le bouton de Test relâché, le voyant lumineux de marche clignote en vert toutes les secondes. Ceci indique que le taux d'échantillonnage du détecteur a augmenté et le détecteur peut être testé en se servant d'une source de CO connue.

Étape 3 Allumez un bâton d'encens au moyen d'une allumette ou d'un briquet. Assurez-vous que la flamme est éteinte de manière à ce que le bâton se consume

lentement. Éteignez le briquet ou l'allumette et mettez cette dernière dans un récipient d'eau.



Étape 4 Pivotez le détecteur sur le côté de manière à ce que les orifices se trouvant du côté droit du détecteur soient vers le bas (voir le schéma ci-avant). Maintenez le bâton d'encens à approximativement 15 cm en-dessous du détecteur de manière à ce que la fumée pénètre dans les orifices situés sur le côté du détecteur. Une augmentation du niveau de monoxyde de carbone localisé au sein du capteur à plus de 50 ppm déclenchera l'avertisseur pour un cycle de quatre sonneries

fortes et le voyant lumineux de marche s'allumera en vert un court instant. C'est la fin du test. Le voyant lumineux de marche ne clignote plus en vert toutes les secondes mais toutes les minutes tandis que le détecteur repasse en mode de fonctionnement normal (jusqu'à deux minutes d'exposition à la fumée peuvent être nécessaires pour que le niveau localisé de monoxyde de carbone au sein du capteur atteigne plus de 50 ppm). Écartez à présent la source de CO du détecteur puisque le test est terminé.

Étape 5 Après l'étape 4, éteignez le bâton d'encens en le plaçant dans un récipient d'eau. Assurez-vous que toutes les flammes sont éteintes.

REMARQUE : si le niveau de monoxyde de carbone localisé au sein du capteur n'atteint pas 50 ppm pendant le test, le test du capteur s'arrête automatiquement au bout de 3 minutes.

COMPRENDRE LES INDICATIONS DU PRODUIT

Plus la concentration de monoxyde de carbone relevée par le détecteur est élevée, plus la réponse de ce dernier est rapide. Quand suffisamment de monoxyde de carbone est détecté, un signal sonore puissant (85 dB à 1 m) est émis et le voyant lumineux d'alarme clignote en rouge toutes les secondes.

L'alarme retentit dans un délai de :

- 60 à 90 minutes pour une exposition à 50 ppm de CO.
- 10 à 40 minutes pour une exposition à 100 ppm de CO.
- 3 minutes pour une exposition à 300 ppm ou plus.

Signal de Défaut/Piles faibles :

L'appareil vérifie constamment les paramètres de son capteur et du circuit. Si l'un de ces paramètres s'avère incorrect ou si les piles sont faibles, alors le détecteur émet un simple bip une fois toutes les minutes, et ceci peut durer jusqu'à 30 jours. **IMPORTANT :** Ceci NE SIGNIFIE PAS que l'appareil a détecté du monoxyde de carbone.

Remplacez immédiatement les piles. Si le produit continue à émettre un bip malgré le remplacement des piles et qu'il est toujours sous garantie, contactez l'équipe d'assistance technique pour des conseils. Si le produit n'est plus sous garantie, remplacez-le immédiatement !

Équipe d'assistance technique AngelEye
9h – 17h, du lundi au vendredi. Téléphone :
0800 940 078
E-mail : supporttechnique@angeleye.fr

L'ENTRETIEN DE VOTRE DÉTECTEUR

Entretien

Votre détecteur vous avertira de concentrations en CO potentiellement dangereuses dans votre logement s'il est correctement entretenu. Pour maintenir votre détecteur AngelEye en bon état de marche et pour garantir que le capteur fonctionnera pendant toute la durée de vie du produit, il vous est conseillé de :

- Tester l'avertisseur, la batterie et le circuit de votre détecteur une fois par semaine en enfonçant et en maintenant brièvement le bouton de Test.
- Procéder au test du capteur une fois par an.
- Préserver le détecteur de la poussière en aspirant doucement, au besoin, le capot au moyen d'un embout-brosse souple.

Pour ne pas risquer de contaminer le capteur de votre détecteur et donc affecter sa fiabilité :

- NE JAMAIS utiliser de solutions détergentes sur votre détecteur. Essuyer simplement au moyen d'un linge légèrement humide.
- NE PAS peindre le détecteur.

- NE PAS pulvériser d'aérosols sur ou à proximité du détecteur.
- NE PAS utiliser de produits à base de solvants à proximité du détecteur.
- Déplacer le détecteur en lieu sûr et le ranger dans un sac plastique avant de mener des travaux de peinture, de pose de papier-peint ou toute autre activité impliquant l'usage de substances émettant de fortes vapeurs. Ne pas oublier d'ôter le détecteur du sac et de le remettre en place une fois ces activités terminées.

En cas d'échec de l'un des tests, il est nécessaire de le signaler à l'équipe d'assistance technique.

N'essayez pas de réparer votre détecteur de CO. N'ôtez pas les vis ou n'ouvrez pas le capot principal de votre détecteur. Toute tentative peut entraîner un dysfonctionnement, un risque de choc électrique et annuler la garantie.

QUE FAIRE QUAND L'ALARME SE DÉCLENCHE

AVERTISSEMENT : une forte alarme retentit pour avertir que des niveaux anormalement élevés et potentiellement mortels de monoxyde de carbone sont détectés. N'ignorez jamais cette alarme.

Une exposition prolongée peut être fatale. Vérifiez immédiatement chez les résidents la présence de symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone et contactez les autorités pour résoudre tout problème lié au CO. NE JAMAIS IGNORER UNE ALARME.

Veuillez lire attentivement ce mode d'emploi pour vous assurer que vous connaissez la marche à suivre en cas d'alarme.

Que faire pendant une alarme

- Garder son calme et ouvrir les portes et les fenêtres du bâtiment
- Arrêter l'utilisation de tout appareil à combustion et s'assurer, autant que possible, qu'ils sont bien éteints
- Évacuer le bâtiment en laissant les portes et les fenêtres ouvertes
- Appeler son fournisseur de gaz ou autre combustible à son numéro d'urgence ; garder ce numéro dans un endroit bien en vue

Inscrire le numéro d'urgence de votre fournisseur de fuel ici :

.....

- Ne pas rentrer dans le bâtiment avant que l'alarme ne se soit arrêtée. En cas d'exposition à l'air libre, jusqu'à 10 minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur annule l'alarme et que cette dernière s'arrête selon le niveau de monoxyde de carbone détecté.

- Demander immédiatement une assistance médicale pour toute personne souffrant des effets de l'intoxication au monoxyde de carbone (mal de tête, nausées), et la prévenir d'une suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Ne pas réutiliser les appareils avant qu'ils aient été vérifiés par un expert. Dans le cas d'appareils au gaz, le technicien doit être agréé.

INFORMATION TECHNIQUE

Spécifications du détecteur:

Modèle CO-AE-9B-FR

Type de capteur: Electrochimique

Durée de vie du capteur et du détecteur :
7 ans

Niveau sonore de l'alarme: 85 dB à 1m

**Modèles de piles de remplacement
conseillés pour un bon fonctionnement
du détecteur :**

Alcaline type AA - Duracell LR6, Energizer LR6, Gold Peak 15A

Plage de température: -10°C à 40°C

**Plage de taux d'humidité
de fonctionnement:** 30 - 90% humidité
relative (HR)

Poids (piles incluses): 125 g

Certifié : EN 50291-1 : 2010 + A1 : 2012 et NF 292 produits de sécurité incendie domestique (certification volontaire de qualité).

Ce détecteur de monoxyde de carbone AngelEye est conçu pour surveiller constamment le niveau de CO. Son délai de réponse est conforme aux exigences de la norme européenne EN 50291-1 : 2010 + A1 : 2012.

AVERTISSEMENT : les appareils conformes à cette norme ne protègent pas les personnes présentant une sensibilité plus élevée à l'exposition au monoxyde de carbone et à ses effets chroniques en raison de leur âge, d'une grossesse ou de leur état de santé. En cas de doute, consultez votre médecin.

Un détecteur de monoxyde de carbone ne se substitue pas à un détecteur de fumée ou à un détecteur de gaz combustible.

Remplacez l'appareil après 7 ans d'utilisation.

MISE AU REBUT



Les produits portant ce logo ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Pour minimiser leur impact environnemental, veuillez les recycler quand les infrastructures le permettent. Consultez votre autorité locale, le revendeur ou le fabricant pour plus d'information sur la mise au rebut ou le recyclage puisque des différences existent selon les régions.

Les piles doivent être enlevées avant la mise au rebut du détecteur. Les piles et le détecteur doivent être mis au rebut conformément à la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT : NE PAS ESSAYER D'OUVRIRE - NE PAS BRÛLER.

GARANTIE

Sprue Safety Products Ltd garantit à l'acheteur d'origine que le détecteur de monoxyde de carbone joint ne présentera aucun défaut de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation résidentielle normales pendant 7 (sept) ans à compter de la date d'achat.

Sprue Safety Products Ltd consent à remplacer gratuitement l'unité sur une période de 7 (sept) ans à compter de la date d'achat, à condition que le produit soit retourné au revendeur accompagné de la preuve d'achat.

La garantie de remplacement du détecteur CO-AE-9B-FR durera jusqu'à la fin de la période de la garantie initiale de l'alarme achetée dans un premier temps - c'est-à-dire à compter de la date d'achat initial et non pas à compter de la date de réception du produit de remplacement.

Sprue Safety Products Ltd se réserve le droit de proposer un autre produit similaire à celui qui est remplacé si le modèle d'origine n'est plus disponible ou est en rupture de stock.

Cette garantie ne peut être transférée.

Une preuve d'achat datée est requise.

Exclusion de garantie

Cette garantie ne couvre pas les dégâts découlant d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un démontage, d'un usage inadéquat ou d'un manque d'entretien raisonnable du produit, ou d'applications non conformes au manuel.

Elle ne couvre pas les événements et situations hors du contrôle de Sprue Safety Products Ltd, tels que les catastrophes naturelles (incendie, intempéries etc.).

Elle ne s'applique pas aux détaillants, centres de service ou distributeurs ou agents.

Sprue Safety Products Ltd n'admettra aucune modification de cette garantie par des tiers.

Sprue Safety Products Ltd ne sera pas tenue responsable des dommages secondaires provoqués par le manquement à une garantie explicite ou implicite.

Sauf dans la mesure interdite par la loi en vigueur, toute garantie implicite de qualité marchande ou aptitude à une utilisation particulière est limitée dans la durée à 7 (sept) ans.

Cette garantie n'a aucune incidence sur vos droits statutaires.

Hors décès ou dommages corporels, Sprue Safety Products Ltd ne sera pas tenue responsable des pertes d'utilisation, dommages, coûts ou frais se rapportant à ce produit ou pertes ou coûts indirects ou secondaires encourus par vous ou tout autre utilisateur du produit.

La garantie ne couvre pas les piles qui sont considérées comme des pièces remplaçables par l'utilisateur.



L'emballage de ce produit doit être collecté en vue de sa valorisation, soit en déchèterie, collecte collective ou rapporté au point de vente.

Nos distributeurs français adhèrent à l'éco-organisme Ecologic pour le détecteur et Eco-emballages pour l'emballage.

**CONSERVEZ CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR
PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT.**

Si le détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

Pour plus d'informations :
www.angeleye.fr

AngelEye distribué par :
Sprue Safety Products Ltd.
Vanguard Centre
Sir William Lyons Road
Coventry CV4 7EZ
Royaume Uni

Organisme certificateur :

AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00

Sites internet :
www.afnor.org
www.marque-nf.com

Email : certification@afnor.org

| Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF | |
|--|--|
| Source principale d'alimentation | Interne au dispositif |
| Autonomie de la source principale d'alimentation | 1 an |
| Indicateur de fin de vie du capteur | <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Durée de vie du capteur | 7 ans |
| Dispositif interconnectable | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Dispositif de neutralisation d'alarme | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Liaison radio | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Report d'informations d'alarme possible | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Option accessibilité | <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |



Le marquage CE apposé sur ce produit atteste de sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 50291-1 : 2010 + A1 : 2012.



Conforme à la norme
NF EN 50291-1 : 2010
+ A1:2012



AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00
Sites internet : www.afnor.org et www.marque-nf.com
Email : certification@afnor.org

Pour la France uniquement : La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de monoxyde de carbone (DAACO), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAACO atteste la conformité de ce produit au référentiel de certification NF292 et à la norme NF EN 50291 partie 1. En cas de questions relatives à ce produit vous pouvez téléphoner au

 N° Indigo 0800 940 078

CONSERVEZ CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT.
Si le détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

Pour plus d'informations : www.angeeye.fr



Sprue Safety Products Ltd.
Vanguard Centre, Sir William Lyons Road, Coventry CV4 7EZ. Royaume Uni

CO-AE-9B-FR
GN1941R6